

Université Cheikh Anta Diop de Dakar □□◆□□

OFFICE DU BACCALAUREAT Téléfax (221) 824 65 81 - Tél. : 824 95 92 - 824 65 81 12 G 23 B R Durée : 2 heures Série : L2 – Coef. 2

Epreuve du 2ème groupe

ECONOMIE GENERALE

1/1

DOCUMENT: l'IDH et les dangers environnementaux

Chaque année depuis 1990, le PNUD charge un éditeur indépendant de la rédaction du Rapport sur le développement humain. La création en 1990 de l'indice de développement humain (IDH), mesure composite prenant en compte la santé, l'éducation et le revenu, a permis de remettre en question les mesures purement économiques de la réussite nationale et de mettre en évidence la nécessité de suivre de manière globale et cohérente les progrès accomplis en matière de niveau de vie général.

Entre 1970 et 2010, les pays se trouvant dans le quart inférieur du classement de l'IDH ont progressé dans les objectifs étudiés par l'IDH de 82 %, soit deux fois plus que la moyenne mondiale. Il est expliqué dans le rapport que si le rythme de ces améliorations constaté ces 40 dernières années se poursuivait au cours des 40 prochaines années, en 2050, la grande majorité des pays atteindrait des niveaux d'IDH équivalents ou supérieurs à ceux actuellement atteints par les pays appartenant au quart supérieur du classement. Il s'agirait donc d'une réussite extraordinaire pour le développement humain à l'échelle planétaire en moins d'un siècle. Pourtant, en raison des dangers environnementaux croissants, ces tendances positives pourraient bien être stoppées brusquement d'ici le milieu du siècle, les populations des pays les plus pauvres étant bien plus exposées aux catastrophes liées aux évolutions climatiques, comme les sécheresses et les inondations, ainsi qu'à la pollution de l'air et de l'eau.

Malgré les progrès constatés en termes de développement humain au cours des dernières années, la distribution des revenus s'est dégradée, de graves inégalités persistent entre les hommes et les femmes et la destruction de l'environnement s'accélère, faisant subir un « double fardeau » aux ménages et communautés les plus pauvres. La moitié des cas de malnutrition dans le monde sont dus à des facteurs environnementaux, comme la pollution de l'eau et la sécheresse, perpétuant un cercle vicieux d'appauvrissement des populations et de dommages écologiques.

Pour atteindre des niveaux de vie élevés, les pays pauvres ne doivent pas se rendre dépendants des énergies fossiles et ne doivent pas suivre l'exemple des pays les plus riches. En effet, le Rapport montre que si les émissions de CO2 sont étroitement liées à la croissance du revenu national au cours des dernières décennies, la consommation de combustibles fossiles n'entre pas en corrélation avec les autres mesures clés du développement humain, comme l'espérance de vie et l'éducation. Aujourd'hui, de nombreuses nations très industrialisées parviennent d'ailleurs à réduire leur empreinte carbone tout en maintenant une croissance élevée.

« La <u>croissance</u> gouvernée par la consommation d'énergies fossiles n'est pas une condition sine qua non pour vivre mieux en termes de développement humain », explique Helen Clark. « Les investissements améliorant l'équité – en matière d'accès aux énergies renouvelables, à l'eau, à l'assainissement et aux soins de santé reproductive, par exemple – pourraient être synonymes de progrès aussi bien en termes de durabilité que de développement humain ».

Source: Rapport sur le développement humain 2011.

QUESTIONS

1. Définir les mots soulignés dans le texte.

(03 pt)

2. Quels sont l'intérêt et les limites de l'IDH en tant qu'indicateur de développement ?

(04 pts)

3. Quels sont les conséquences sociales de la dégradation de l'environnement ? (04 pts)

4. Quelles relations existe-t-il entre le développement humain et environnemental ?

(03 pts)

 Quels sont les solutions que vous préconisez pour lutter contre la dégradation de l'environnement ? (04 pts)

Expression et Présentation

(02 pts)